

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Maryline LUCAS, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 14 septembre 2026 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22 et 5 procurations
- Votants : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne – PILNIAK Alain – TAIRA Marylène -
LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - DELCAMBRE Chantal -CANIVET Bertrand –
Adjoints ; Messieurs et Mesdames CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre -
PLANCKE Dorothée - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – ANSART Dominique –
WILLERVAL Aurore - FIEVEZ Geoffrey – EZAHOUID Mohamed (Arrivée au 5^{ème}
point à l'ordre du jour) – COPIN Michaël – DUEZ Ivoa - DEVRED Sylvain –
DUCATILLON Béatrice - DOISY Bernard - SAENEN Romuald – BLANCHARD Perrine
; Conseillers

Absents ayant donné procuration

Madame Claudine FERMEN à Madame Armelle KHELIFA
Monsieur Bernard POLOWCZYK à Monsieur Alain PILNIAK
Monsieur Laurent MORAWIEC à Madame Béatrice DUCATILLON
Madame Laura KOWALCZYK à Monsieur Sylvain DEVRED

Absents : /

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey FIEVEZ

CADEAUX AUX MEDAILLES ET RETRAITES

Sur proposition de Madame le Maire
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à attribuer un cadeau aux médaillés et aux retraités pour l'année 2026.

3 Médaillés d'Argent, soit 20 ans de service à [REDACTED] par l'attribution d'un
chéquier CADHOC d'une valeur de 60 euros.

Une retraitée [REDACTED] de bons et
loyaux services [REDACTED] par l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur
de 401€ dans l'enseigne de son choix.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,
Geoffrey FIEVEZ